BULLETIN MUNICIPAL 2025
GRANGES-LE-BOURG

Le mot du Maire,

Cette nouvelle année 2025 est dans la continuité de 2024, malgré un contexte financier incertain. Nous poursuivons les projets menés depuis le début du mandat. Au programme en 2025 encore beaucoup de chantiers, rénovation de l'ancienne école si les subventions sont suffisantes, renouvellement de la partie du réseau électrique la plus ancienne, travaux du château, travaux sur les réseaux d'eau, travaux de voirie, etc…. Etudes, recherches de financements, suivi des travaux, améliorations des services rendus aux usagers et recherches d'économies, sont les activités quotidiennes de vos élus tout au long de l'année. L'agence postale communale, la future épicerie, le comité des fêtes, les ateliers créatifs, sont les éléments essentiels à la vie de notre commune. Ils dynamisent notre village et permettent de garder du lien et de la convivialité dont nous avons tant besoin. Un grand merci à tous les bénévoles qui organisent toutes ces activités.

Une pensée pour toutes les personnes impactées par les intempéries de cette année 2024, les plus fragiles d'entre nous, ceux qui nous ont quitté en 2024 et à tous ceux qui subissent la guerre.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.

Votre maire Claude Armbruster.

RÉALISATIONS 2024

Eau et assainissement

Réalisation de la dernière tranche de sortie des compteurs dans des coffrets sur le domaine public afin de faciliter le relevé, l'accès et la détection des fuites.
Nettoyage du collecteur des eaux usées au hameau, celui-ci était engorgé. L'intervention d'une société de pompage a été nécessaire.
Mise en eau des fontaines sur le trop-plein du château d'eau. L'eau n'est pas traitée (donc non potable) et retourne dans la nature.

Voirie communale

La chaussée ainsi que les trottoirs du lotissement de la rue des prés ont été entièrement repris : réfection de la chaussée, des trottoirs, des évacuations des eaux pluviales. Coût du chantier : 126 271 € HT, participation de 9 776 € du Département.
Un curage des fossés a été effectué en contrebas du lotissement sur le chemin allant au cimetière de Granges le Ville, cela afin que l'eau puise s'évacuer sans problème en cas de fortes pluies.

Chemin du bois (direction Faymont) : un affaissement de la chaussée a dû être réparé, l'accotement a été refait complétement.

Eclairage public

Remplacement des anciennes ampoules au sodium de 70 W par des ampoules LED 35 W, sans diminuer la luminosité. A la clé une diminution de 50% de la consommation en énergie et une belle économie pour la commune, qui doit veiller aux dépenses mais aussi à l'environnement. Coût du chantier : 8 771 € HT avec une participation de 2 631 € de l'Etat au titre du fonds vert et France Nation Verte.

Bois

Affouage en bord de route : 168 stères ont été vendus au prix de 40€ le stère.
Affouage sur pied (recépage) : pas de recépage en 2024.
Vente de bois communal : 120 m³ ont été vendus sur pied cette année.
Le contrat de bûcheronnage et de débardage a été attribué à la SASU BILLOTTE.

Restauration des vestiges du château

La 15ème tranche de travaux du château s'est achevée en 2024 et a été réalisée par l'association AIIS INTERM'AIDE : réfection du mur d'enceinte route des monts de salins et installation d'un portail avec passage des piétons uniquement. Coût de l'opération : 39 883 € HT avec une participation de la Région de 7 960 € et de l'Etat de 11 940 €.

Patrimoine communal

Le lavoir couvert a été mis en eau courant 2024. Son, fonctionnement est en circuit fermé, l'eau est recyclée par une pompe. Attention l'eau est impropre à la consommation et la baignade y est interdite.

Rénovation de la fontaine rue de Saulnot, rue du pavé et alimentation de celles-ci en eau avec le trop plein du château d'eau (eau non traitée).

OBJECTIFS ET TRAVAUX 2025

Lancement des consultations des entreprises pour la rénovation de l'ancienne école et la réalisation d'une chaufferie bois et début des travaux, si les subventions escomptées sont au rendez-vous.

Travaux de sylviculture afin d'entretenir et de régénérer la forêt communale.

Travaux du château : 16ème tranche comprenant la réfection du mur intérieur situé sous la façade.

Suppression des 5 fils sur le réseau électrique de la commune, ils seront remplacés par des câbles tressés et isolés. Les travaux de mise aux normes seront réalisés par le SIED 70.

Des travaux de curage, nettoyage vont être réalisés sur le Scey suite aux inondations de juin 2024. La digue du hameau sera aussi modifiée. Ces travaux seront conduits par le Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon sur l'ensemble des cours d'eaux de la CCPV entre 2025 et 2027.

VIE DU VILLAGE

Bénédiction à la chapelle

Suite à la rénovation de la toiture ainsi que du ravalement des façades de la chapelle, une bénédiction a été organisée et célébrée par l'abbé Herrgott accompagné du groupe de prières Maranatha le 19 septembre 2024

Comité des Fêtes

Cette année 2025 le comité des fêtes vous propose : **le dimanche 23 février** concours de tarot, **le dimanche 27 avril** chasse aux œufs pour les enfants de maternelle et primaire (gratuit) et moules frites le midi. **Le vendredi 15 août** à partir de 10h : tournoi de pétanque, repas friture et petite restauration, activités pour les enfants l'après-midi et repas froid le soir. Le feu d'artifice sera tiré par la commune sous réserve d'autorisation préfectorale.

Ateliers créatifs :

Depuis un an des ateliers créatifs ont vu le jour. Merci à Nadine, Nathalie et Olivia pour leur implication et leur dynamisme. Les ateliers ont lieu un fois par mois (peinture, scrapbooking etc… Informations sur Panneau Pocket.

Commémorations du 11 novembre 2024

Vous avez été nombreux (environ 40 personnes) à assister aux cérémonies du 11 novembre et l'équipe municipale vous en remercie. Ce fut un moment de recueillement avec une lecture et l'appel des soldats morts pour la France. A l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Commémorations du 8 mai 2024

En 2024 les commémorations du 8 mai 1945 ont eu lieu à Granges-le-Bourg en partenariat avec Granges-la-Ville, Secenans, Crevans, et Mignavillers. Cent vingt personnes étaient présentes pour ces 79ème commémorations.

Fête de noël des enfants

En partenariat avec les communes de Crevans, Secenans, et Granges-la-Ville, un spectacle ainsi qu'un goûter de noël ont été organisés à la salle communale de Granges-la-Ville, 12 enfants de la commune y ont participé.

INFORMATIONS DIVERSES ET PRATIQUES

Site internet : https://www.granges-le-bourg.fr/

Sur le site internet de la commune : retrouvez toutes les informations pratiques pouvant vous être utiles, démarches administratives, documents à télécharger, vie de la commune, culture, patrimoine… et encore bien d'autres. Celui-ci est enrichi et mis à jour régulièrement.

Panneau Pocket

L'application est devenue l'outil indispensable pour rester informé des activités de la commune. 442 personnes sont abonnées à notre commune et il y a eu 32 560 lectures de panneaux pour 2024.

Pour cela téléchargez panneau Pocket sur votre smartphone et recherchez Granges-Le-Bourg. Vous pouvez aussi être informés des actualités d'autres communes, du Sytevom, de la communauté de commune, de la gendarmerie …. Panneau Pocket est aussi disponible sur ordinateur.

Conseiller numérique

Lucas DECAILLOZ conseiller numérique est disponible sur toute la communauté de commune du pays de Villersexel pour vous accompagner dans vos démarches numériques, administratives etc…

N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi vous rendre à la maison France Services de Villersexel.

Un accueil est possible à la mairie de Granges-Le-Bourg pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Installation de la fibre

Les derniers habitants non raccordés à la fibre ce début d'année 2025 sont invités à se raccorder rapidement. Pour plus d'informations sur https://www.hautesaonefibre.fr/ ou auprès de leur fournisseur internet.

Epicerie participative

L'épicerie participative est née le 26 juin 2024. Depuis de nombreux groupes travaillent : démarches administratives, travaux, demandes de subventions, démarchage des producteurs, etc… Merci à toutes et tous pour cet investissement. L'ouverture approche et vous serez informé dès que cela sera officiel.

Restrictions d'eau

L'année 2024 à été une année plutôt humide, et nous n'avons pas eu de restrictions d'eau comme les années précédentes.

Economiser l'eau est l'affaire de chacun. N'oubliez pas de couper l'eau quand vous vous absentez.

Nous vous incitons à vous équiper de récupérateurs d'eau de pluie pour arroser vos plantes, laver vos véhicules, nettoyer votre terrasse.

Agence postale communale

Les horaires ont été modifié il y a un an. Bilan, la fréquentation est en hausse. Pour rappel la poste est relais colis « colissimo ».

Colis et repas des Anciens

60 colis avec des produits locaux ont été distribués pour les fêtes de fin d'année et 48 personnes ont participé au repas du dimanche 19 janvier 2025.

Pôle éducatif de la Roselière à Saulnot

L'établissement est composé de 8 classes et l'effectif actuel est de 201 enfants, dont 30 de Granges-le-bourg.

Présence Verte

La commune prend en charge 50 € /an.
Rappel : l'abonnement est de 24,90€ /mois.
Pour tout renseignement s'adresser en Mairie.

Personnel communal

Recrutement de M. Denis Moreaux en tant qu'agent technique polyvalent en milieu rural à temps complet, prise de poste le 3 février 2025.

Sécurité routière

Nous vous invitons à respecter les limitations de vitesse dans la commune pour le bien de tous. **De très nombreuses incivilités routières sont constatées très régulièrement.**

Naissances

Il y a eu 3 naissances hors commune.

Décès

François	HENRY	le 09/06/2024	à l'âge de 75 Ans
Jacqueline	LAFOND	le 22/07/2024	à l'âge de 78 Ans
Jeannine	OLIVIER	le 18/11/2024	à l'âge de 85 Ans
Paul	FLUCKIGER	le 15/12/2024	à l'âge de 84 Ans

Nouveaux Habitants

Il y a eu 16 nouveaux arrivants en 2024.
Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en Mairie pour faciliter toutes les démarches administratives.

TARIFS

Eau

Les tarifs pour 2025 : (à compter du 1er avril 2025)

Eau	2.00 € / m^3
Assainissement	1.10 € / m^3
Location compteur et abonnement	21 € par an soit 10.50 € par semestre

Cartes Jeunes (toujours disponibles à la mairie)

Gratuité jusqu'à 18 ans pour les habitants du village
Au-delà de 18 ans : 6 €.
Pour les habitants extérieurs : 10 €
Il reste des cartes en mairie que vous pouvez venir retirer. Prévoir une photo et la carte d'identité.

Location de salle

Salle de convivialité : ancienne école

Habitants du village	90 €
Extérieurs	140 €

SERVICES ADMINISTRATIFS

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi et jeudi de 9h à 12h

Pour contacter votre mairie

03.84.20.28.06 ou par mail mairie.glb@wanadoo.fr

M. Claude ARMBRUSTER (Maire)	06.82.00.67.43
M. Claude VUILLEMIN (1er adjoint)	06.77.43.83.92
M. Jérôme CONVERSET (2ème adjoint)	06.71.07.45.99
M. Olivier MONNIER (3ème adjoint)	06.14.62.71.93

Merci de réserver les appels sur les téléphones des élus aux cas d'urgence.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

- Lundi et vendredi de 9h à 11h et 16h à 18h30
- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 14h à 18h30
- Samedi de 9h à 12h

Pour contacter votre Agence Postale Communale 03.84.89.94.65

Levée du courrier

- Lundi à Samedi : 9 h

Déchetterie de Saulnot

Pour les déchets de type : bois, déchets verts, cartons, ferrailles, déchets d'équipement électriques et électroniques, encombrants, gravats, déchets spéciaux (aérosols, batteries…), pneus, huiles de vidanges, produits chimiques….

Horaires d'ouverture d'hiver du 1er Novembre au 28/29 Février :

Mardi, vendredi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 16h30

Horaires d'ouverture d'été du 1er Mars au 31 Octobre :

Mardi, vendredi et samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h

ENEDIS (Sécurité Dépannage) 09.72.67.50.70

Ordures ménagères

Sortir le bac le mardi soir pour le mercredi sinon en cas de non ramassage dû à un jour férié présenter le bac le jeudi soir pour le vendredi matin.

SCODEM des 2 rivières (Déménagement /Emménagement, composition du foyer…).

03.84.20.37.10

Fax : 03.84.20.39.07

E-Mail : scodem2rivieres@gmail.com

Pôle éducatif de Saulnot 03.84.27.45.74

Périscolaire Pôle éducatif de Saulnot 03.84.27.46.58

RAPPEL

- **Un arrêté municipal a été pris concernant l'entretien des trottoirs en cas de neige : chaque particulier doit nettoyer ou faire nettoyer et entretenir le trottoir le long de sa propriété.**
- **Un arrêté municipal a été pris concernant l'accès au chemin des monts de salin : Pour des raisons de sécurité vous devez veiller à ce que les haies et arbustes ne débordent pas sur la voie publique, trottoir compris.**
- **Les travaux occasionnant des nuisances sonores (bricolage, jardinage…) sont autorisés par arrêté préfectoral de 9h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.**
- **Par arrêté préfectoral tout brûlage est interdit (branchage, déchets verts ou ménagers…).**
- **Le remplissage des piscines est soumis à l'autorisation de la mairie et non des piscinistes.**
- **Toute modification extérieure de votre habitation ou de ses annexes (changement de fenêtres, de porte de garage, ravalement de façade…) est soumise à une autorisation d'urbanisme, merci de vous rapprocher de la mairie pour vous procurer les imprimés nécessaires.**
- **Stationnement dans la commune : nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les trottoirs. Des places de stationnement, ainsi que des parkings sont prévus à cet effet dans la commune, merci de vous y garer.**
- **Suite à la recrudescence des déjections canines sur la voie publique, le Maire demande aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et de ramasser les déjections de leur animal. (il existe dans le commerce des sachets dédiés à cet usage).**